



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

**DES PROPOSITIONS DE LA FCSQ  
FAVORISANT LA REVITALISATION  
DES ÉCOLES SITUÉES DANS  
DES MUNICIPALITÉS DÉVITALISÉES**

**Allocution du président  
de la Fédération des commissions scolaires du Québec  
M. André Caron  
lors du Forum sur les municipalités  
dévitalisées au Québec  
tenu le 16 novembre 2007**

## ÉTAT DE SITUATION

Selon les renseignements provenant de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le Québec compte, parmi les 400 municipalités identifiées comme dévitalisées par le ministère des Affaires municipales et des Régions, 173 municipalités qui seraient « très » dévitalisées. Cette identification a été produite grâce à un indice de développement élaboré à partir des données du recensement de 2001.

Au-delà des variables retenues pour établir cet indice ainsi que des caractéristiques socioéconomiques propres à ces municipalités, il apparaît intéressant d'examiner quel était en 2001 le portrait des écoles sur le territoire des municipalités très dévitalisées retenues par la FQM.

Parmi les 173 municipalités dévitalisées :

- 122 municipalités comptaient une école ou plus sur leur territoire, dont 101 avec une dernière école de village;
- 51 municipalités ne comptaient aucune école sur leur territoire.

Par ailleurs, selon le mémoire déposé par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) à la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale en 2002 et intitulé *Fluctuations de la clientèle dans le secteur de l'éducation*, il y avait au Québec en 2001 sur les territoires des commissions scolaires membres de la FCSQ :

- 583 municipalités comptant une dernière école de village;
- 354 municipalités sans école.

La mise en parallèle de ces données fait réfléchir. À titre d'exemple, selon la liste des municipalités retenue par la FQM, moins de 20 % des municipalités sans école ou avec une dernière école de village seraient considérées en très grande difficulté.

Il s'agit ici d'un constat qui n'est pas sans intérêt. Sans vouloir pousser plus loin cette analyse, il s'avère que la croyance populaire à l'effet que « l'école de village » soit une garantie de survie ou de vitalisation de la communauté n'est pas si évidente que certains voudraient le laisser entendre.

## PROPOSITIONS DE LA FCSQ

Nonobstant le constat qui précède, la Fédération des commissions scolaires du Québec croit en la nécessité de maintenir, partout où le contexte s'y prête, les services éducatifs le plus près possible des élèves. Sans risque de se tromper, les commissions scolaires membres de la FCSQ partagent cette vision. À preuve, seulement 20 écoles ont fait l'objet de fermeture entre 1999 et 2002. C'est peu à comparer avec la Finlande, tant citée comme modèle à suivre, où 1 121 écoles ont été fermées entre 1990 et 2003, et ce, malgré que ce soit les communes qui gèrent les écoles. Ce n'est donc pas parce que c'est la commune qui gère l'école que sa survie en est garantie.

La FCSQ, de façon générale, et les commissions scolaires, de façon particulière, ont toujours été ouvertes pour discuter de stratégies ou de pistes de solutions susceptibles de favoriser un meilleur service à la communauté. Les recommandations figurant au mémoire du Groupe de travail sur le maintien de l'école de village, signé en janvier 2003, groupe constitué de représentants de la FCSQ et des commissions scolaires, de la FQM et de Solidarité rurale, en sont le témoignage et demeurent toujours d'actualité.

L'appui de la FCSQ et la participation de plusieurs commissions scolaires au projet « École éloignée en réseau » sont également sans équivoque. Il s'agit encore ici de projets qui concourent au maintien des dernières écoles de village de même qu'à l'offre des meilleurs services éducatifs aux élèves quel que soit leur lieu de résidence.

Dans la même lignée de pensée, la FCSQ soumettait, lors des Journées d'échanges sur la ruralité, organisées par le ministère des Affaires municipales et des Régions en octobre 2006, une série de moyens et de propositions en vue de faire face aux défis de la ruralité. Même si les moyens et les propositions avancés par la FCSQ n'ont pas reçu toute l'écoute à laquelle le réseau des commissions scolaires se serait attendu, ces moyens et propositions restent très valables pour les écoles situées dans les municipalités très défavorisées puisque ces dernières sont situées en milieux couverts par la Politique nationale sur la ruralité.

Voici les principaux moyens et propositions que la FCSQ préconise en guise de contribution pour remettre les municipalités très défavorisées sur la voie de la vitalité économique, culturelle et sociale.

D'abord, il faut que l'école devienne une véritable « école communautaire » où s'organiseront un ensemble de services à la communauté (éducation des adultes, formation continue, gymnase, bibliothèque, services à la jeunesse, etc.).

De plus, pour certains territoires, la commission scolaire de concert avec les forces vives de la communauté pourrait mettre en place le concept de « l'école-centre » ou de « l'école-pivot » qui offrirait des services de soutien en réseau à des « écoles-satellites » dans les situations où une école ne pourrait en elle-même disposer de toutes les ressources. Il s'agit ici d'une application élargie du concept de l'école en réseau dans le sens que ça pourrait s'appliquer tant aux ressources humaines qu'aux ressources matérielles mises à la disposition des écoles.

Déjà en formation professionnelle, des commissions scolaires, situées en région rurale, ont mis à profit ce concept en développant des services régionalisés qui font en sorte de rendre l'offre de programmes de formation disponible partout dans une région, alors qu'auparavant les élèves devaient se déplacer et même déménager pour obtenir leur formation. Il faudra que tous les partenaires locaux déploient ensemble les efforts nécessaires afin d'inciter les jeunes à demeurer ou à revenir en région. Il faudra aussi les intéresser à acquérir une bonne formation qualifiante qui leur permettra de gagner honorablement leur vie dans les domaines en pénurie de main-d'œuvre.

Un autre moyen à mettre de l'avant consistera à poursuivre et à parfaire le réseau de fibre optique à large bande passant afin de compléter le réseautage partout au Québec et de le rendre accessible non seulement aux organismes publics mais à toutes les entreprises et à tous les citoyens. Nul ne peut ignorer que ce projet origine des commissions scolaires qui sont toujours, à ce jour, parmi les principaux partenaires financiers des projets.

## CONCLUSION

Pour que l'école devienne un pivot du développement rural, les commissions scolaires ne pourront y parvenir seules. Les municipalités devront elles aussi prendre les rênes en main pour se redynamiser et se revitaliser en intéressant de nouvelles entreprises et en attirant de nouvelles familles...

Pour relever ces défis, les commissions scolaires auront autant besoin des municipalités et des MRC que les municipalités et les MRC auront besoin des commissions scolaires. La survie et le développement de nos régions passent nécessairement par cette solidarité de nos institutions locales.